

Assemblée générale de Moove Dance



Samedi 13 janvier, a eu lieu l'assemblée générale de l'association Moove Dance, composée de 60 adhérents. Regroupés en section de «petits» à «adultes», ils pratiquent le Hip Hop et/ou la danse moderne. En présence du maire Marc Hémez, de Michel Fleurquin, adjoint au Maire délégué au sport, et Jean-Louis Chantreau, conseiller municipal, la présidente Laetitia Henno a rappelé le bilan de l'année écoulée puis a annoncé le projet de 2018. Au programme : le gala de danse qui se déroulera le 3 juin, la participation à de nombreux concours externes, à la fête de Kopierre... Les cours de danse se déroulent à l'école Basuyaux les lundis, vendredis et samedis. Renseignements auprès de Laetitia Henno au 06.78.60.15.99 ou par e-mail : laetitia.h@live.fr.

À NOTER

► Menu du 22 au 26 janvier dans les écoles

Lundi 22/01 : salade coleslaw, paupiette de veau chasseur, mini penne régates et emmental râpé, brassé aux fruits. Mardi 23/01 : potage cultivateur, rôti de dinde soubise, salade et pommes de terre barbecue, fromage fondu. Jeudi 25/01 : cassoulet, camembert, fruit de saison. Vendredi 26/01 : salade Poitou-Charentes, filet de colin crustacés et riz aux petits légumes, brownies.

► Calendrier des consultations infantiles pour le mois de janvier

Les mardi 23 et 30 janvier au Service de Prévention Santé. 3 rue Jules Domisse. Uniquement sur Rendez-vous. Tél : 03 59 73 19 30.

► Permanence du Centre de Consultation Prénatale et de Planification

Lundi 22 janvier, 3 rue Domisse à Aniche, de 13h30 à 16h30. Renseignements et prise de rdv : 03.59.73.19.30. Contact le jour des consultations : 03.27.92.48.64.

► Permanence thermographique

Le vendredi 19 janvier 2018, de 8h30 à 12h en mairie d'Aniche. Sur rendez-vous au 03 27 99 91 11.

► Conseil municipal

Le vendredi 19 janvier à 18h salle des délibérations.

► Voeux du Maire

Le samedi 20 janvier à 17h, salle Pierre de Coubertin.

► Spectacle Restitution «Voix du monde» et «Fragments»

Composition musicale par Julien Debove et spectacle de danse par Aurore Floreancing. Samedi 20 janvier à 19h, Salle Multimédia (à côté du cinéma), Gratuit, entrée libre.

► Permanence Espace Info Énergie

Le vendredi 2 février 2018, de 14h à 17h, à la maison des services publics. Sur rendez-vous au 03 27 71 37 42.

► Avant-première du film «On est pas encore morts» de Camille Gallard

Le samedi 3 février à 18h ou 20h30. Cinéma Jacques Tati à Aniche. Gratuit. Sur réservation au 03 27 91 15 97.

► Soirée Saint-Valentin, organisée par les Amis du S.C.A.

Le samedi 17 février 2018 à partir de 19h30 salle Claudine-Normand. Tarif : 25 euros/adulte et 13 euros/enfant de moins de 12 ans. Inscription avant le 1er février 2018. Renseignements et réservation au 06 84 16 39 91 ou 06 61 59 93 93 ou chaque week-end au club house du stade des Navarres.

► Calendrier du CSA

Samedi 20 janvier : Roost-Warendin - U18 à 14h30
Dimanche 21 janvier : Wallers - U16 à 10h, U15 - Caudry à 10h, Fresnes - Seniors A à 14h30, Seniors B - Auberchicourt à 14h30.



À l'affiche, cette semaine !

Ferdinand

Jumanji : Bienvenue dans la jungle

Garde Alternée

Le programme mensuel du cinéma est visible dans la rubrique "Loisirs - Culture - Cinéma" sur le site internet de la ville : www.aniche.fr



N°3
du 15 janvier
au 21 janvier
2018
www.aniche.fr



Directeur de la publication : Marc Hémez

ACTUALITES

La cérémonie des vœux aux territoriaux



Ce vendredi 12 janvier, le personnel territorial était convié par le maire, Marc Hémez, à la cérémonie des vœux salle Louis-Pol. La soirée a débuté par quelques mots de bienvenue, par l'adjoint aux fêtes et cérémonies Georges Lemoine. Le premier magistrat a ensuite dressé un bilan positif des différents services, puis il a rendu hommage au travail accompli durant l'année par les 154 agents dont 124 fonctionnaires, tous empreints d'un même objectif : le service public. Ce fut l'occasion de citer les territoriaux qui se sont distingués par l'obtention d'un concours, d'un examen, d'une promotion ou d'un avancement de grade durant l'année écoulée. Plusieurs agents territoriaux ont été

honorés : ceux qui ont fait valoir leurs droits à la retraite : Messieurs Patrick Pagacz et André Brunet, ceux qui, par leur nombre d'années de travail au sein de l'administration, ont reçu la médaille d'honneur départementale et communale du travail : échelon Argent : Rosemonde Pommereau, Annick Vanstraceele, Michel Fleury, Jean Jacques Grout., échelon Or : Christian Dupas.

Quant à 2018 : «On verra l'application de la réforme sur l'évaluation des agents, on établit les fiches de poste qui seront la base d'un entretien individuel entre agent et évaluateur. On verra partir à la direction des services techniques une vague d'anciennes et d'anciens qui vont ouvrir la voie à des recrutements. On verra le redéploiement des agents administratifs et d'entretien, moniteurs de natation attachés à d'autres missions pendant la fermeture de la piscine.»

L'Espace de Vie Sociale L.E.P.H.A.R.E investit pour la mobilité

Agréé depuis 2016, l'Espace de Vie Sociale bénéficie de subventions nationales (CNAF). La Caf du Nord soutient elle aussi particulièrement les centres sociaux du Département sur ses fonds propres. C'est ainsi que LEPHARE a pu se voir octroyer une subvention de fonctionnement et d'investissement de plus de 52000€ pour l'aménagement, l'équipement et le développement de ses activités. La cuisine a été aménagée pour les ateliers, du matériel pédagogique a été mis à disposition dans les locaux, et désormais, un véhicule 9 places accompagnera les sorties.



L'association du Quartier Berrioz en assemblée générale

Samedi 13 janvier, salle Kopierre, s'est déroulée l'assemblée générale du Quartier Berrioz, en présence des élus représentés par Christian Vitu, Xavier Bartoszek, Rosa La Spina, Mirtille Stievenard. La présidente Dominique Derain a rappelé le bilan moral de l'association marqué par la fête du quartier, les voyages et la marche en faveur du Téléthon. Des événements qui seront renouvelés cette année. Le trésorier Lhoucine Rézig a présenté le bilan financier de l'association. Michel Weiss a été élu vice-président.



Médecin de garde : 03.20.33.20.33 / Pharmacie de garde : 08.25.74.20.30 ou www.servigarde.fr

Le recensement, chacun de nous compte

Une partie de la population de notre commune sera recensée entre le 18 janvier et le 24 février 2018.

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit en matière de crèches, d'hôpitaux, de pharmacies, de logements, de transports publics, de rénovation de quartiers, d'infrastructures sportives, etc., vos réponses sont essentielles pour aider vos élus à mieux répondre à vos besoins.

En 2018, une partie de la commune est recensée. En effet, chaque année, une enquête est organisée par la Mairie et l'Insee dans les communes de 10 000 habitants ou plus, auprès d'un échantillon de 8 % de leur population. Ainsi, il se peut que vous soyez recensé cette année, alors qu'un membre de votre voisinage ne l'est pas.

2	Allée du MONT NOIR	15-37	Rue Jules FERRY
1-10-18 B-18 G-58-82-85-131-155	Boulevard Paul-Vaillant COUTURIER	1-14 bis	Rue de FLANDRES
8-12-15-33-39-64-68-84-87-103-104-116-147-150-181-190-195-199-223	Boulevard DRION	3	Rue FOGT
107	Chemin des LOUPS	11-13-15-17	Rue des Trois sœurs FOGT
01-03	Chemin de VILLERS-CAMPEAU	20	Rue de FRONSAC
3	Cité CATON	7-13-32-63-79-115	Rue Appolinaire GASPARD
16	Cité SAINT-MARTIN	4-15-27-35	Rue Edouard GIBOUR
1	Cité des TREIZE	8	Rue de GRAVES
1	Cité des TRENTE-HUIT	16 sauf B-20-36 A-63-64-87-131-136-148	Rue Jean JAURES
8	Cour DELILLE	2 bis-12-19-40-57-63-77-79-83	Rue KOPIERRE
32	Place BERRIOZ	11-45-55	Rue Léo LAGRANGE
3-9	Place FOGT	52-91-95-107-131 bis-145	Rue Edmond LAUDEAU
11-18	Place Jean FOULON	7	Rue Pierre-Joseph LAURENT
8-9 bis-17	Place Jean JAURES	11-23-58-66-71-81	Rue des Frères LEMAIRE
4-32	Résidence des MARRONNIERS	16-43	Rue de LORRAINE
200	Résidence Marie CURIE	2-50-52-56-64 B-97 B-97 F-113-133	Rue Jean LUTAS
3-18-29	Rue d'ALSACE	16	Rue de MARENNES
7-14-70	Rue d'ARTOIS	1-5-10-13	Rue du MARQUIS de TRAISNEL
1	Rue Lucie AUBRAC	8-28-39-47-52	Rue des Frères MARTEL
2	Rue d'AZINCOURT	2-6-10-20	Rue des MIMOSAS
9-24-31-40-55-61-67	Rue Henri BARBUSSE	3	Rue de MONTGUYON
3	Rue de BERGERAC	3-8-11-25	Rue Guy MOQUET
3	Rue du BICENTENAIRE de la Révolution	1-23-39	Rue Jean MOULIN
1-3-9-40-41-86	Rue de BOBINGEN	17-53-115-143-151	Rue du MOULIN BLANC
12-17	Rue Georges BRAQUE	7-32-37-60-81-92-115-117-136-162	Rue de NOVY BOR
2 F-6	Rue de BRETAGNE	4-6	Rue d'OLERON
4-12-25-39	Rue de la BRIQUETTE (Clos Delestraint)	5 bis-14-21 B-42 A-42 E-47-82-89-103 A-116	Rue Adolphe PATOUX
19-28-29-37-49	Rue BUISSON	7A	Rue Gabriel PERI
6-14-40-53-65-87 A	Rue CARNOT	1-10-22	Rue de PICARDIE
1	Rue de CASTILLON	3-4	Rue Pablo PICASSO
15-27-28-63-75	Rue Louis CHANTREAU	11	Rue des PAQUERETTES
11	Rue de la COGNEE	10-18-22	Rue de PROVENCE
6-7-17-20	Rue Denis CORDONNIER	15	Rue de ROCHEFORT
200	Rue Pierre CURIE	7-17-23-33/1	Rue Denfert ROCHEREAU
9-12-25-30-35-52-68-86-96-101-113-116-150-153 sauf A, B- 153 C-179-185-199-200-203-307-311	Rue du Général DELESTRAINT	1 bis-29-73	Rue Jean ROUSSELIN
28	Rue Louis DELFORGE	8	Rue de ROYAN
1-4 G-6 A-11-12-35-59	Rue Gaston DELVAL	4-7-13	Rue de SAINT-EMILION
13	Rue Jules DOMISSE	15	Rue de la Gare SAINTE-HYACINTHE
14-41-48-80 E-80 G-96	Rue Auguste DUBRAY	14	Rue de SAINTES
6-22-27	Rue DUCRET	6-13-42-50-74-78	Rue de VERDUN
26-33-47	Rue des Frères FACHE	10-43	Rue Robert VERRIER
19-21-31	Rue FAUQUEUX	16-24-38	Rue WAMBROUCK
8-16-34-134	Rue Elie FENDALI	1-3	Voie SENTRON

Si vous êtes concerné, un agent recenseur se rendra à votre domicile à partir du 18 janvier 2018. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire.

Photo des agents recenseurs



Il vous proposera le recensement en ligne ou vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.). Vous pouvez aussi les retourner à la Mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 25 février 2018.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez la Mairie au 03.27.99.91.10 ou 12 ou 18.

Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2018 et vous faire recenser en ligne : www.le-recensement-et-moi.fr

Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr

PORTRAIT DE LA SEMAINE

Cover Jazz-Band, les nouveaux talents Anichois

Après quelques répétitions à l'école de musique d'Aniche, le Cover Jazz-Band a enfin pris forme. Il est donc temps de les présenter... 8 musiciens au départ, puis un 9ème petit nouveau, ont décidé de constituer un groupe, parmi lesquels : 2 saxophonistes, 1 tromboniste et 1 trompettiste du côté des cuivres, 1 percussionniste, 1 guitariste, 1 bassiste et 1 pianiste pour la rythmique, le tout accompagné d'une chanteuse. Leur créneau : le jazz bien sûr ! Mais du « jazz pour tous ». Ils ont donc choisi de reprendre des tubes actuels et de les transformer façon jazz rétro. Happy de Pharrell Williams par exemple. Tout le monde peut s'y retrouver, les jeunes et les moins jeunes !

Si vous avez envie de les découvrir, rendez-vous à l'occasion des vœux du Maire le 20 janvier à 17h, à la salle Pierre de Coubertin d'Aniche. Un petit concert aura lieu vers 18h30.

